

LE PAYSAGE

LE VISAGE DU TERRITOIRE QUE NOUS HABITONS
EST LE REFLET DE NOTRE SOCIÉTÉ

Pays Paysage : le visage d'un territoire

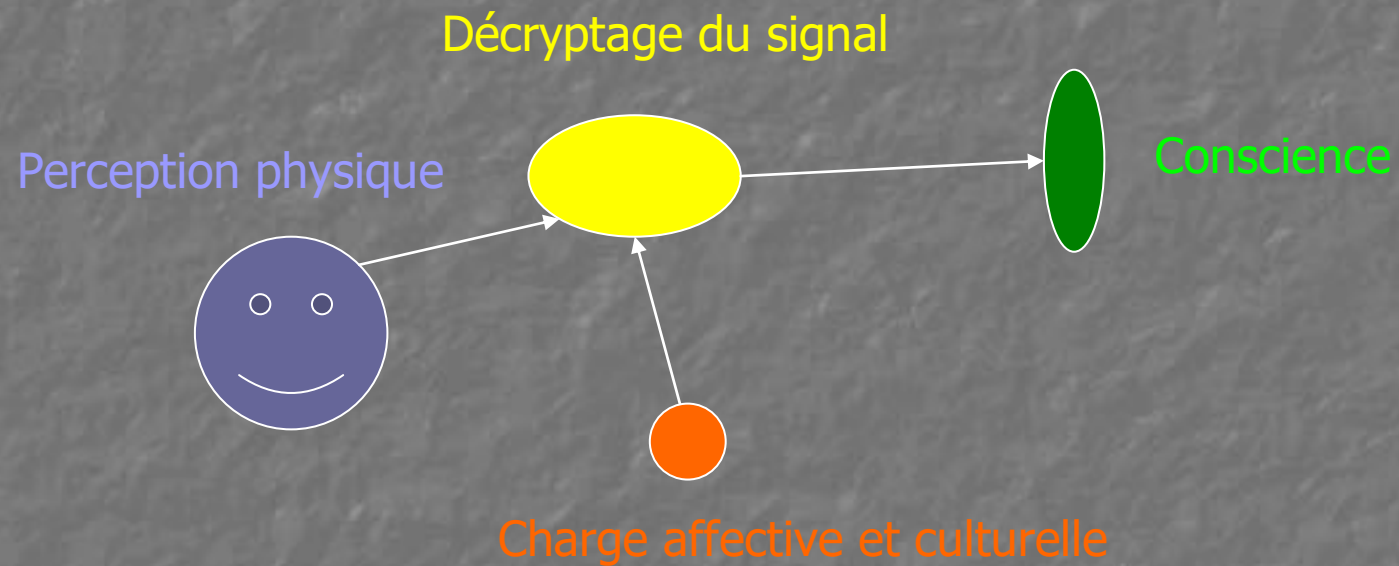
Notre environnement visuel

Chien ou chat : univers olfactif

Chauve-souris : univers ultrasonore

Insecte : univers chimique

Humain : univers visuel



LA BEAUTE DU MONDE DONNE UN SENS A L'HUMAIN

UN BEAU PAYSAGE

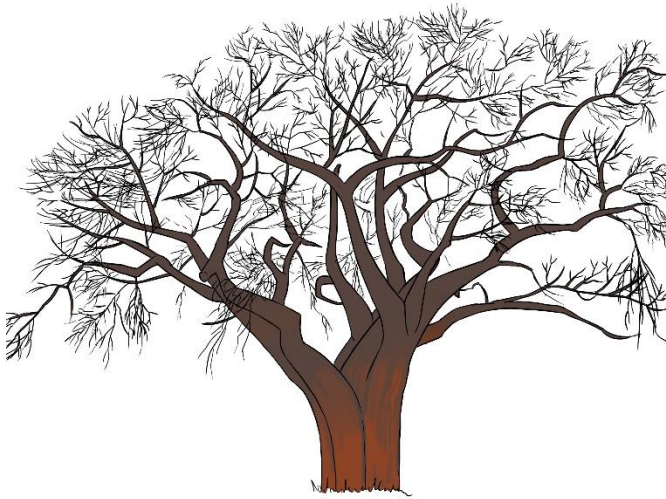
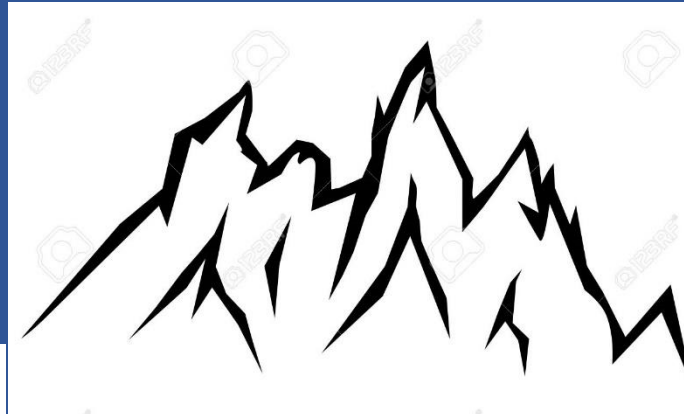
Induit l'harmonie et la sérénité
Crée les conditions de la plénitude
Nous donne un repère dans une histoire et un lieu

UN PAYSAGE MOCHE

Agresse
Crée le mal être
Induit la violence

UN PAYSAGE BANAL

Est sans intérêt, sans stimulations positives
Peut être un lieu utilitaire
Il induit l'ennui
Et le renfermement sur la sphère maîtrisée



**La beauté d'un paysage se résume
dans une relation harmonieuse
entre les objets qui le constituent**

Cohérent comme les notes d'une symphonie

Cohérence chromatique

Cohérence fonctionnelle

Cohérence culturelle

Cohérence volumique

Le Maire

Le PLU = partition

Ceux qui
construisent



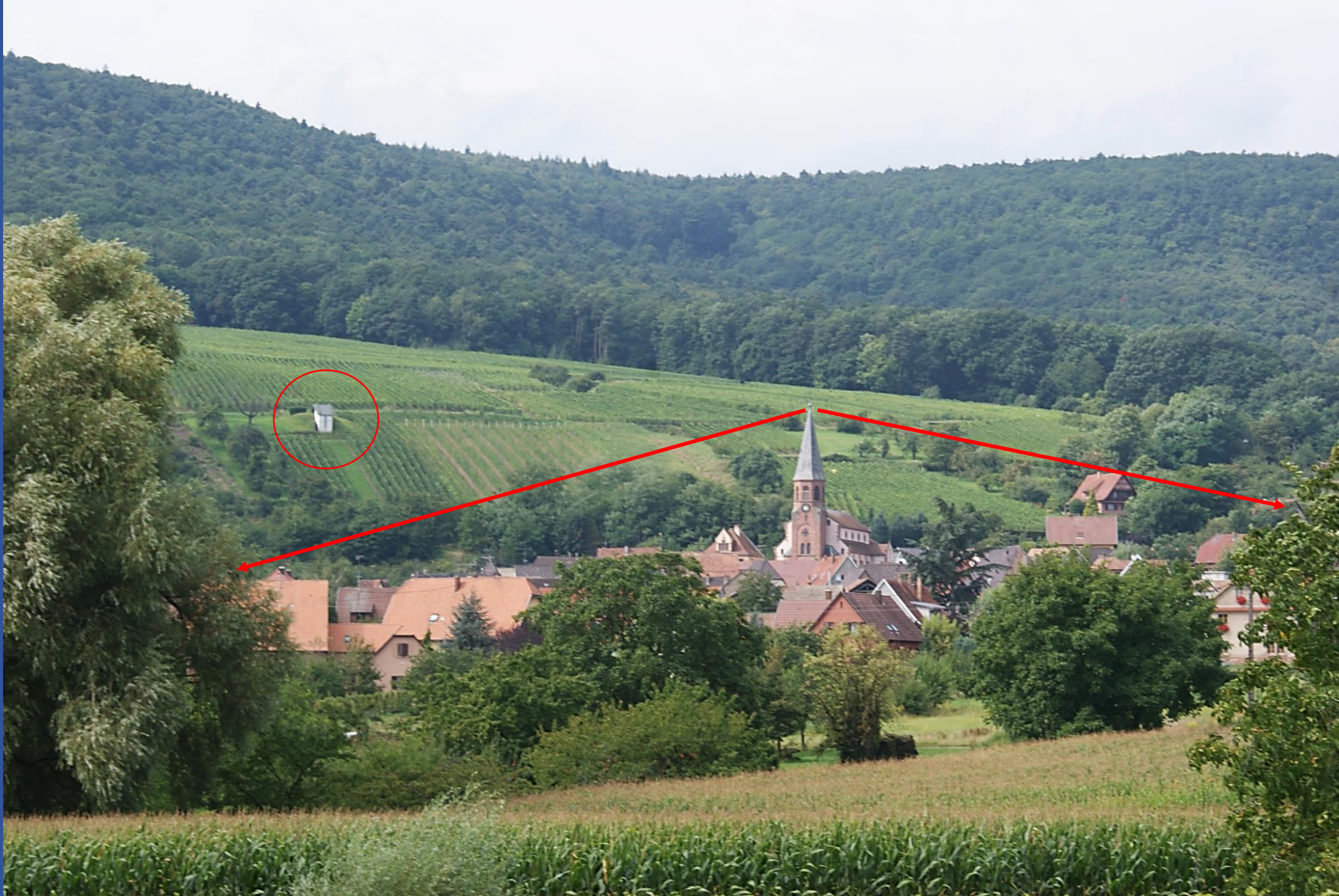
De l'ordre, dans la diversité

L'ordre donne sa force au paysage

Il permet de stabiliser le regard

Il permet une compréhension immédiate

L'œil n'aime pas le désordre



UN PAYSAGE APPRECIE :

Sera chaleureux (matériaux, dimension, couleur)

Peut-être spectaculaire (montagne)

Crée un sentiment d'espace et de liberté

Sollicite l'envie de la découvrir

Est vivant (arbre, rivière, plantes, animaux)

Importance des espaces indemnes d'objet urbain et technologique,

c'est-à-dire sans empreinte artificielle :

Ces espaces permettent le ressourcement, l'éloignement, la liberté





L'esprit du lieu

Habité par les âmes
de ceux qui y ont vécu





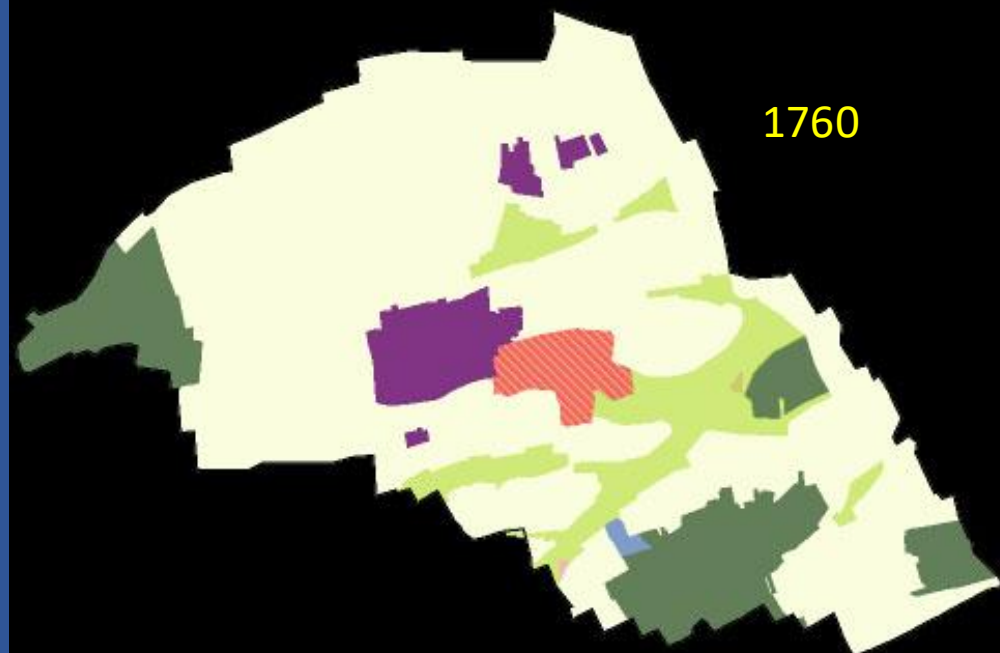












1760



1908

Steinbrunn le Bas



1965

2006



2006

Uffheim

1760

1908

1965

2006



















1913 : protection des monuments

1930 : protection des sites

1978 : directive montagne, directive littoral, directive anti-tour

1980 : CAUE, Commission des sites, contrôle des projets d'Etat

1981 : abrogation des textes de 1980

2000 : loi SRU

2010 : Grenelle II : oubli du paysage

2014 : loi ALUR

2015 à 2019 : recul par petites touches

Le paysage forestier

Avec le plu, la commune peut protéger l'état boisé (art.301-1 du CU),
Mais cet outil n'a aucune incidence sur le mode d'exploitation

Brève histoire du paysage forestier :

Moyen Age > 1800 : recul des forêts et profonde altération de la futaie

1810 – 1850 : le charbon sauve la forêt

1856 : loi forestière : orientation vers la futaie régulière

> 1918 : reconstitution de l'espace boisé

> 1950 : le Fond forestier subventionne les plantations résineuses

31.12.1999 : après la tempête, réorientation écologique

> 2012 : ONF contraint d'exploiter davantage pour se financer

> 2018 : impact croissant du réchauffement climatique

LES COMMUNES SONT MAITRES DE L'EXPLOITATION DE LEUR FORET

Outil : le plan d'aménagement forestier

Limiter les prélèvements pour permettre la présence de Gros et Très Gros bois

Modérer le cloisonnement

Aborder prudemment l'adaptation au réchauffement

Principal objectif dans l'espace agricole : empêcher le mitage

La commune peut :

- interdire toute construction dans l'espace agricole (zone Aa ou Ap)
- protéger les haies, les arbres remarquables, les vergers
- confirmer la protection des zones humides

Elle ne peut pas

- protéger les surfaces en herbe
- créer une ceinture de protection contre les coulées d'eau boueuse ou les phytosanitaires

Légiférer localement pour construire un cadre de vie harmonieux

Avec quelle légitimité ?

Le respect du cadre de vie de tous implique une règle commune et une autorité pour l'appliquer

Un choix collectif dans le cadre de l'élaboration du PLU

Respecter le paysage de la rue, c'est respecter ses voisins et ses visiteurs

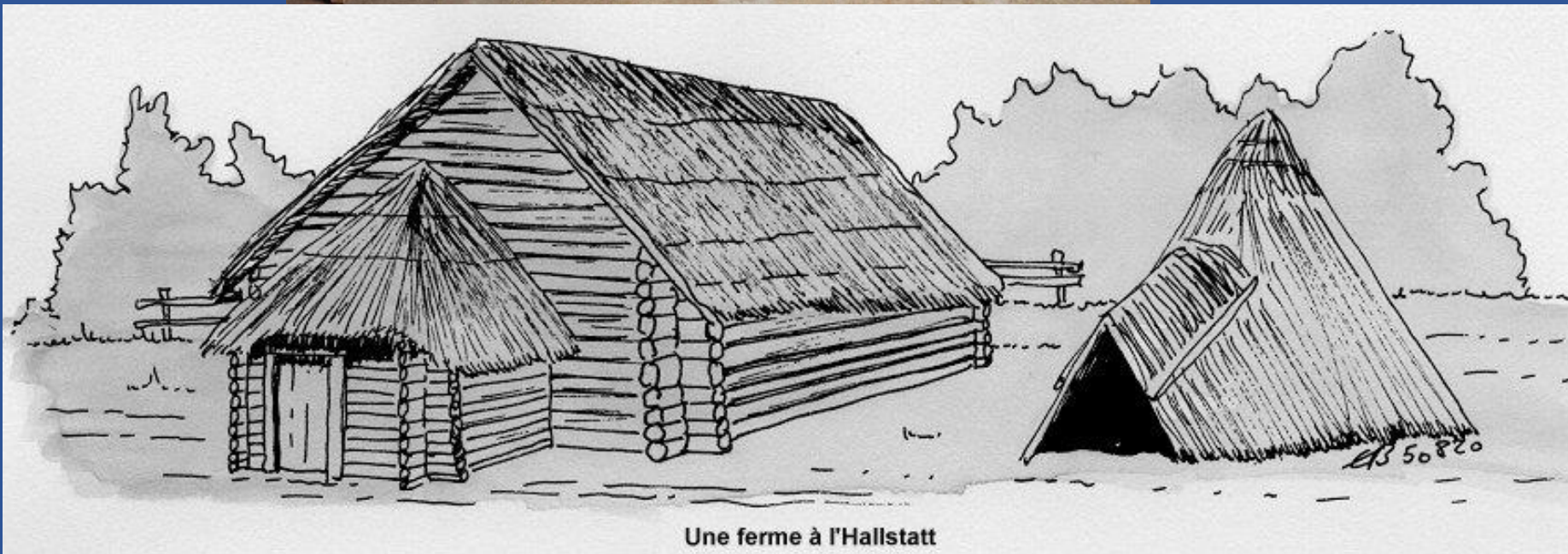
Le paysage de la rue est la propriété de tous ceux qui le regardent.

Que faites-vous visiter à un ami d'une autre région ?

Un lotissement contemporain ou un quartier de caractère ?

Mais, trop de maires non compétents en la matière, non motivés, trop faibles pour dire non à un administré, non soutenus par l'Etat, ne réussissent pas ou ne veulent pas endiguer la pression de l'individualisme et du laisser faire

**Résultat : l'Alsace se banalise,
la loi ne protège plus notre cadre de vie**



Une ferme à l'Hallstatt















La modernité ?

La modernité est une mode éphémère, parfois une lubie du temps, la tradition est une valeur durable confirmée par une longue expérience

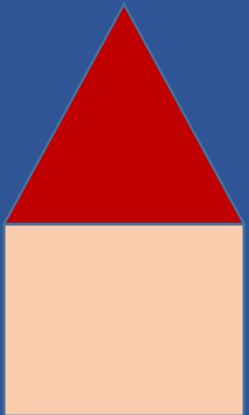
La mobilité domiciliaire des Français est importante. Elle est encore plus grande avec les maisons cubes qui ennuiant rapidement leurs propriétaires.

L'idéal pour certains est de construire une rupture architecturale en ayant la tradition devant ses fenêtres

La toiture

La France est un paysage de toitures, l'expression d'une identité mais aussi d'une adaptation à la pluie et à la neige.

La toiture est un marqueur culturel, le signe d'appartenance à un art de construire issu du fond des âges et dicté par le climat, l'affirmation d'une volonté de s'intégrer à une communauté



Négocie avec le ciel
Finit la forme
Donne à la maison sa noblesse



Dure
Froide
Apatride
M'as-tu vu







L'escroquerie de la maison cube

« Nonobstant les dispositions du document d'urbanisme, le toit plat ne peut être interdit dès lors qu'il est végétalisé »

Ecologique ?

Moins onéreux ?

Laxisme administratif



Le PLU peut et doit interdire la maison cube comme il l'a fait au cours des 20 dernières années. La jurisprudence donne raison aux maires qui résistent.

En priorité dans le centre ancien, fédérateur et repère de la communauté.

Aussi dans les quartiers où la règle de la toiture à tuiles a fabriqué un tissu cohérent et plaisant, par respect des habitants qui ont consenti l'effort

La couleur et les matériaux

Paramètre fondamental de l'insertion paysagère.

Indissociable des matériaux.

Les constructions traditionnelles sont une élévation organisée du terrain par la pierre, le bois, et l'argile

Le blanc, couleur froide et réfringente, avait été interdit à juste titre









Les
ouvertures,
les volets
battants,
les
encadrements



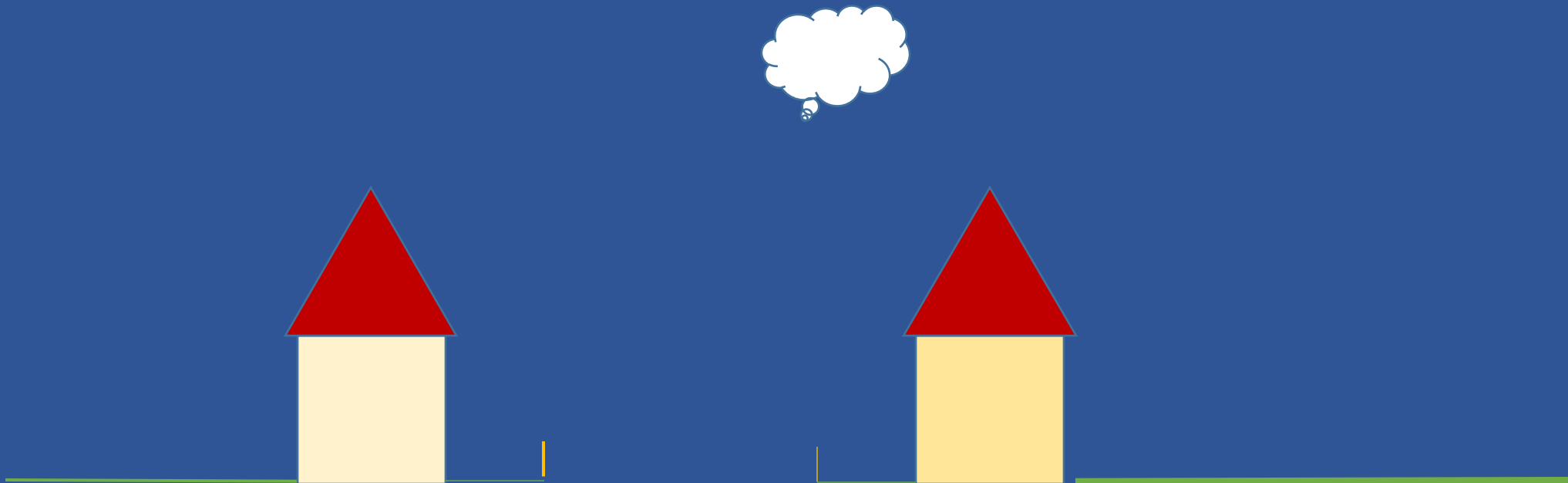






La clôture et la relation à la rue







L'arbre et le jardin

Empêcher la minéralisation de l'espace non bâti, fut-ce par un jardin japonais

L'arbre feuillu à la place du climatiseur







Les outils

Plan local d'urbanisme

Règlement municipal d'urbanisme = commission d'esthétique

loi locale du 7 novembre 1910

**Permis de construire : une responsabilité politique et une autorité
rarement assumées**